

Annexe 1 - Tableau des demandes de précisions et recommandations des garant.e.s

Réponses à apporter par le responsable du projet et les acteurs décisionnaires à la concertation préalable			
Demande de précisions et/ ou recommandations	Réponse du/ des maître(s) d'ouvrage ou de l'entité responsable désignée JJ/MM/AAA	Délais dans lesquels les engagements pris seront tenus JJ/MM/AAA	Moyens mis en place pour tenir les engagements pris JJ/MM/AAA
Suites à donner à des interrogations ayant émergé mais n'ayant pas trouvé de réponse			
1. <i>Décrire précisément les conséquences d'un abandon du projet : ne rien faire ? assurer une maintenance a minima ? Des solutions qui n'ont pas été explicitement traitées pendant la concertation</i>			
2. <i>Préciser les coûts et les modes de financement croisés en fonction des hypothèses retenues</i>			
3. <i>Approfondir les impacts et effets induits du scénario retenu sur l'organisation territoriale, les activités et les modes de vie quotidiens, dans un périmètre large</i>			
4. <i>Explicitier les critères qui seront ou auront été pris en compte pour justifier la décision, y compris en fonction de l'intérêt des différents partenaires</i>			

Recommandations portant sur les modalités d'association du public, sur la gouvernance du projet, sur la prise en compte des avis des participant.e.s			
1. <i>Organiser une réunion publique de reddition des comptes après la publication du bilan de la concertation et la réunion devant la CNDP</i>			
2. <i>Considérer un périmètre large de la concertation, qui ne se limite pas aux territoires administratifs traversés directement par le projet, en intégrant notamment les territoires à l'est de Chaufour et à l'ouest d'Évreux, au nord et au sud de la RN 13</i>			
3. <i>Créer et organiser une instance de concertation permanente associant toutes les parties prenantes (comité de suivi)</i>			
4. <i>Coordonner et harmoniser la concertation sur le projet routier, en termes de contenu comme de calendrier, avec celle relative au projet de LNPN concomitante</i>			